

LE BOURG D'HEM

Bulletin



d'Infos
Communales



4^{ème} trimestre 2015 N°80

Directeur de la publication
Jean- Louis BATHIER
Mise en page : Mairie du
BOURG D'HEM
Dépôt légal : Décembre 1995
Imprimé par nos soins



Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

2015 s'achève avec son cortège de malheurs : perte d'êtres chers, attentats de Charlie Hebdo et de l'hyper casher, catastrophes naturelles, sabotages ou accidents d'avions et au moment même où je prends la plume, ce terrible attentat au stade de France et au « Bataclan » faisant des centaines de morts ou de blessés parmi une population d'innocents venus pour se distraire et passer un moment qui aurait dû être agréable et festif.

Comment enrayer la folie des hommes et la barbarie dans un monde où les grandes découvertes médicales, l'Internet, les avancées spectaculaires dans tous les domaines devraient concourir au bonheur de tous et devoir faire face à des gens qui vivent et pensent comme au Moyen Age.

Que pouvons-nous souhaiter pour 2016 sinon que la sagesse l'emporte sur l'obscurantisme, l'ignorance et la bêtise car j'en ai bien peur ce vœu risque de n'être qu'un vœu pieux.

Alors, à notre niveau, profitons des instants de joie de bonheur avec nos familles et nos amis, oublions les dissensions qui peuvent parfois exister entre nous ou avec nos voisins et plutôt que d'apprendre à nos enfants à faire la guerre apprenons leur au contraire à faire la paix.

Après ce propos marqué par l'indignation et aussi par la colère, n'oublions pas que nous avons la chance de vivre dans une petite commune paisible où il fait bon d'habiter.

Les travaux de rénovation de l'ancienne école vont commencer début janvier à partir du 5 et ils devraient normalement s'étaler sur une période de 12 mois.

Mais avant cela, vous serez appelés à voter pour les élections régionales les 6 et 13 décembre. Qu'advient-il de notre pauvre

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p.1, 2
INFOS PRATIQUES	p.3
1915 – 2015	p.3
ÉTAT CIVIL 2015	p.4
CÉRÉMONIE D'HOMMAGE	p.5
BRÈVES	p.6, 7
PAYS OUEST CREUSE : LE PLAN PAYSAGE	p.8
LA TNT PASSE A LA HAUTE DÉFINITION	p.9, 10
LOCAL' ADOS	p.11, 12





Attentats du 13 novembre – Deuil national du 15 au 17 novembre 2015

*Creuse au sein de la
grande région
Aquitaine-Poitou-
Charente-Limousin
bien malin qui pourrait
le dire ? On nous
promet des lendemains
qui chantent mais que
peut peser un petit
département comme le
nôtre (120 000
habitants) dans une
région qui en comptera
plus de 5,8 millions ?*

Que penser également du projet préfectoral de modifier encore une fois le périmètre des intercommunalités alors que nous venons d'entrer dans l'intercommunalité du Pays Dunois depuis 2013 et que nous y avons à peine pris nos marques. Des intercommunalités à 25 000 habitants sur des territoires où la densité de population est de 24 au km² représenteront des territoires très vastes peu faciles à gérer. Là encore formulons le vœu que le bon sens l'emportera et que nous resterons un territoire à taille humaine où les services de proximité seront encore présents.

Enfin et pour ne pas être trop long car il y aurait encore beaucoup de choses à dire, je vous rappelle, et ce sera, je l'espère, un moment de joie, que le repas des aînés aura lieu le 10 janvier à l'Hostellerie du Bourg d'Hem. Nous vous y attendons nombreux.

Et pour conclure, passez tous d'agréables fêtes de fin d'année avec vos proches, vos amis, vos familles.



INFOS PRATIQUES



Horaires d'ouverture de la Mairie

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi	<i>Fermé au public</i>	<i>Fermé au public</i>
Mardi	9 H - 13 H	Fermé
Mercredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 18 H
Jeudi	9 H - 13 H	Fermé
Vendredi	9 H - 12 H 30	13 H 30 - 16 H
Samedi	9 H - 12 H	Fermé

☎ : 05.55.62.16.57

☎ : 05.55.62.11.22

Mail : mairie.le-bourg-dhem@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.le-bourg-dhem.fr>

Permanences et fonctions :

Maire : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10 h à 12 h

1^{er} Adjoint (M. Robert DESCHAMPS) : Mercredi : 10 h à 12 h

2^e Adjoint (M. Denis LENOBLE) : chargé de la surveillance et de la responsabilité des travaux communaux

3^e Adjointe (Mme Annie FEL) : chargée du contrôle des affaires touristiques.

Assistante Sociale

UTAS de Boussac : 05.55.82.07.00

M. OUCHER

Pour contacter la communauté de communes :

Tél : 05.55.89.12.03

Mail : contact@paysdunois.fr

Site internet : www.paysdunois.fr

Urgences :

Médecins de garde : (nuit de 20 h à 8 h et week-end) : 05 55 41 82 02



Pompiers : 18



Pharmacies de garde : 32 37



SAMU : 15



ETAT - CIVIL 2015

Naissances



DELLAVALLE Kallen, Sylvain, André né le 1^{er} juin

PLATEAUX Lou, Madeleine, Sylviane née le 22 octobre

Le Conseil Municipal présente ses sincères félicitations aux heureux parents et adresse à la petite Margot tous ses vœux de bienvenue en ce monde.

Décès



CATINAT Gérard, Pierre, André décédé le 23 Janvier à GUÉRET

CLAES Stéphanie, Mélanie, Brigitte décédée le 03 Mars à DREUX

BROWN épouse PETERS Patricia, Ann décédée le 10 Avril à GUÉRET

JUILLET Roland, André décédé le 03 Juin à GUÉRET

AUTOUR Georges, René décédée le 18 Août à SAINTE-FEYRE

TRIGAUD Henri, Alexandre décédé le 22 Août à GUÉRET

LENOBLE Maurice décédé le 16 septembre à GUÉRET

DIBLANC Jean-Claude décédé le 22 Septembre à GUÉRET

CLEMENT épouse PAULY Renée, Blanche, Madeleine décédée le 05 Octobre à CHATELUS-MALVALEIX



CÉRÉMONIE D'HOMMAGE



Cette année, le 11 Novembre avait une couleur particulière pour notre commune puisqu'il constituait en quelque sorte l'inauguration de notre monument aux morts.

Une vingtaine de personnes assistait à la manifestation sous un soleil radieux et notamment nos amis de Villebaston. Quel beau symbole que de voir cette jeune Hollandaise lire avec

beaucoup de sérieux et dans un excellent français le message des anciens combattants.

Enfin, pour conclure Christian Potheau a pris la direction d'une chorale improvisée et nous avons tous entamé la « Marseillaise ».





BREVES



REPAS DES AINES

Il aura lieu le dimanche 10 janvier 2016 à partir de 12h30 au restaurant communal « L'Hostellerie du Bourg d'Hem ».

Comme chaque année vos conseillers distribueront les invitations à toutes les personnes concernées.

Tous ceux qui auraient des problèmes de déplacement pourront être transportés à leur demande par les conseillers.

Je rappelle que ce repas est entièrement offert aux aînés par le Conseil Municipal et qu'il est l'occasion de retrouvailles chaleureuses entre habitants des différents villages mais qu'il peut être aussi un moment privilégié de rencontre avec les nouveaux arrivants de la commune.



NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Le père Noël rendra visite aux enfants de la commune, le samedi 19 décembre, avec sa hotte remplie de paquets. Rendez-vous à la salle du foyer rural à partir de 17 h 30.

Tous les ayants droit recevront prochainement une invitation.

DÉRATISATION (RAPPEL AUX USAGERS)



Le service de dératisation passera chez les particuliers, à leur demande, en décembre.

Pensez à vous inscrire à la mairie afin de pouvoir bénéficier de ce service gratuit.

Le Plan de Paysage : Un programme d'actions pour construire le Paysage de demain

Le Pays Ouest Creuse mène depuis plusieurs années une action pour la connaissance du Paysage et une réflexion sur l'avenir des paysages de demain en collaboration avec les élus, les partenaires institutionnels (Service de l'État [DDT, DREAL], le CAUE de la Creuse, le CPIE...), les acteurs économiques, les associations et les habitants.

Dans le cadre de cette démarche globale, le Pays s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan de Paysage, une étude paysagère dont le but est d'anticiper l'évolution des paysages et de trouver les outils à mettre en place pour préserver le cadre de vie des habitants face aux besoins du territoire. Une approche qui permet d'aborder aussi bien l'urbanisme, le patrimoine, l'agriculture, l'économie, la biodiversité...



Ce travail a été l'occasion de faire participer le jeune public sur l'avenir de notre environnement quotidien. Lors de chaque séance, des jeunes issus des collèges de Dun Le Palestel, Bénévent L'Abbaye et La Souterraine se sont rencontrés afin de participer à des ateliers.

Le dernier atelier a eu lieu à La Souterraine lors duquel ils ont pu manipuler des éléments de maquette réalisée pour mieux comprendre le tissu urbain.

Ils ont alors travaillé par groupe pour imaginer le quartier de demain et proposer de nouveaux usages : installation contemporaine pour amener de l'eau dans le centre ancien, game-center souterrain, implantation d'un étang, maison intergénérationnelle, cabanes et passerelles dans une forêt nouvelle, création d'un parc animalier,...

Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination tout en identifiant certains éléments-clés de la réflexion menée à travers le Plan de Paysage : la place de l'eau et de la nature dans la ville ou encore la volonté d'un "vivre ensemble".



Le Plan de Paysage a également été l'occasion de travailler sur des cas concrets d'aménagement tels que le projet d'écolotissement à Lizières ou le projet d'aménagement d'un espace naturel en milieu urbain à La Souterraine. Ces cas d'étude ont permis de travailler et d'échanger sur des problématiques partagées par l'ensemble des communes du Pays Ouest Creuse, comme la requalification des espaces publics, notamment dans les centres-bourgs, l'urbanisation et l'implantation des nouvelles constructions, la valorisation du bâti



ancien... autour des questions d'habiter et de découvrir le paysage.

Pour nous suivre : la page FaceBook du Pays Ouest Creuse et le blog plandepaysagepoc.blogspot.fr

PAYS OUEST CREUSE - 2 Place Emile Parrain - 23 300 LA SOUTERRAINE - 05 55 89 69 23
bienvenue@pays-ouestcreuse.fr

COMPOSITION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS OUEST CREUSOIS

Président : Gérard DELAFONT

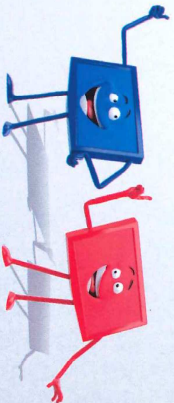
Vices présidentes : Isabelle MAZEIRAT et Marie Jeanne DEBASQUIAT

Autres membres du Bureau : Patrice FILLOUX, Pierre DECOURSIER, Michel NAVARRE, Thierry DUFOUR, Jean Claude CARPENTIER, Daniel FOREST

Autres membre du conseil syndical : Michel BURILLE, Micheline SAINT LEGER, Yves AUMAITRE, Josiane VIGROUX AUFORT, Jean François MUGUAY, Guy DUMIGNARD, Etienne LEJEUNE, Martine ESCURE, Brigitte JAMMOT, Laurent DAULNY, Jean Louis BATHIER, Hélène FAIVRE, Didier LAVAUD, Jean Claude DUGENEST, Thierry DELILLE, Raphaël MAUMY, Jean Bernard QUINQUE, André MAVIGNER, Jean François LEBON, Didier BARDET, Jacqueline DEDET.

POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL 2016

- 1 > Vérifier son équipement de réception TV
- 2 > S'il n'est pas compatible TNT HD, s'équiper avant le 5 avril
- 3 > Le jour J, effectuer une recherche et mémorisation des chaînes



Pour plus d'information,
appelez le **0970 818 818** (prix d'un appel local)
ou allez sur le site recevoirlatnt.fr

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est un établissement public administratif placé auprès du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Elle assure la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation du domaine public des fréquences hertziennes et veille à la protection et à la bonne réception des signaux de la TNT.

L'ANFR est chargée, dans le cadre du passage de la TNT à la Haute Définition, du plan d'accompagnement des téléspectateurs.

Création et réalisation : www.kazoar.fr - Octobre 2015

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION

TOUTS À LA TNT HAUTE DÉFINITION

LE 5 AVRIL 2016



QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES TÉLÉSPECTATEURS ?
QUE FAUT-IL FAIRE POUR ÊTRE PRÊT LE 5 AVRIL ?

LA TNT HD ARRIVE DANS TOUTS LES FOYERS : AIDONS NOS CONCITOYENS À LA RECEVOIR !

QUI EST CONCERNÉ ?

Cela dépend du mode de réception de la télévision.



➤ L'évolution de la norme de diffusion de la TNT concerne **tous les foyers recevant la télévision par l'antenne râteau** (individuelle ou collective). En France, plus d'un foyer sur deux est concerné.



➤ **Les opérateurs câble et satellite effectueront le changement de norme de diffusion à la même période** : les téléspectateurs qui reçoivent les programmes de télévision par le satellite ou le câble doivent donc contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible HD.



➤ **Les téléspectateurs recevant la télévision par l'ADSL ou la fibre optique ne sont pas concernés** par le passage à la TNT HD le 5 avril 2016, leur équipement étant compatible HD. C'est également le cas des box qui disposent de tuners permettant une réception par l'antenne râteau.

POUR PROFITER DE LA TNT HD, IL FAUT POSSÉDER UN ÉQUIPEMENT COMPATIBLE, SINON LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL

COMMENT VÉRIFIER SON ÉQUIPEMENT ?

Un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur ou adaptateur externe relié à l'antenne râteau est HD :



• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).



• Vous visualisez le logo « Artea HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins.

Un test de diagnostic pour savoir si son équipement est compatible TNT HD est disponible sur le site recevoirlatnt.fr ou auprès du centre d'appel **0970 818 818** (prix d'un appel local)

QUE FAUT-IL FAIRE ?

S'équiper avant le 5 avril

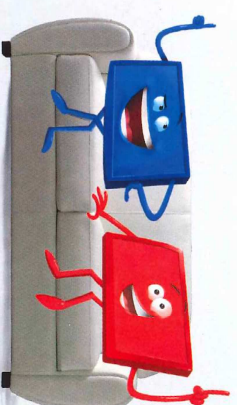
Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés. Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

IL CONVIENT DONC D'INCITER VOS CONCITOYENS

À VÉRIFIER LE PLUS TÔT POSSIBLE LA COMPATIBILITÉ

DE LEUR TÉLÉVISEUR ET, LE CAS ÉCHÉANT,

À S'ÉQUIPER SANS ATTENDRE LE 5 AVRIL !



Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Ouverture LIBRE

Les 02 et 09 décembre 2015.

Vendredi ... Défis FOUS !



Quizz musical, challenge, etc. Inventa tes propres défis, viens délirer, le défouler c'est enfin le WKD !
Vendredi 13 novembre 2015
RDV des 17h00 à la sortie du collège ou au Local Ados.

SOIRÉE

Match de Basket

CSP-ASVEL



à Limoges !!!
Viens supporter l'équipe du CSP face à l'équipe de Lyon-Villeurbanne !!!
Samedi 28 Novembre 2015
18h00 - 23h
Tarif : 22€

Inscription avant le 19 novembre 2015

Prévoir pique-nique

ATTENTION : sous réserve de places disponibles pour ce match car la réservation des billets n'est pas encore ouverte...

Book'inons !



Viens découvrir à travers différents genres et styles de livres, des histoires passionnantes, à éclater de rire, ou à suspendre, etc.

Mercredi 25 Novembre 2015

Participation au



2015
Dun Le Palestel

Téléthon

Mercredi 18 Novembre 2015

Première réunion de préparation pour déterminer ce que le Local Ados met en place et comment. Viens avec tes idées et ta motivation !!!

Autre date de prépa :

Vendredi 20 Novembre, Vendredi 27 novembre et mercredi 02 décembre

Séjour Ski - 15 au 19 Février PRÉ-INSCRIPTIONS OUVERTES

Départ pour la Station du Lioran dans le Cantal avec les jeunes du CAVL Agtr d'Evaux les Bains !!!

Au Programme :

Ski alpin, ski de fond et raquette...

Hébergement au Chalet des Galinottes

Transport en bus (transporteur)



Contactez Marine pour le pré-inscrire et

retirer le dossier d'inscription...

Tarifs (selon Quotient Familial) :

- moins de 400 : 230€
- de 400 à 600 : 250€
- plus de 600 : 270€

Action d'Autofinancement

Marché de NOËL

de Dun Le Palestel

Un stand de l'Association sera présent, bien entendu le Local Ados est invité !

Sur le stand tu pourras préparer, vendre des aliments et boissons et animer l'espace jeux ...

Vendredi 11 et mercredi 16 décembre

Préparation du marché, qui fait quoi et quand.

Samedi 19 Décembre

Marché de Noël

10h00 - 18h00

Horaires et lieux de RDV à confirmer suivant la préparation/rangement.

Préparation des GRÊPES, GAUFFRES, GÂTEAUX...

Vendredi 18 Décembre

De 17h00 à 19h00 ...

Cette année, le Conseil de Jeunes propose que chacun des jeunes fasse crêpes et gâteaux à la maison et que l'on se réunisse le vendredi pour faire un point et cuisiner si besoin...



Ateliers du

Mardi Soir

17h-19h

Poterie



Viens apprendre des techniques de poterie et réaliser une ou plusieurs créations. Tu peux t'inscrire à un ou plusieurs ateliers mais nous te recommandons de faire les 6 séances pour avoir le temps de finir. Un déplacement à «l'Atelier de Poterie» de St Sulpice le Durouis aura lieu pour découvrir un véritable atelier et les techniques de cuisson.

Les mardis :

10, 17 et 24 novembre et les 01, 08 et 15 décembre.

Dès 17h00 à la sortie du collège, l'animatrice vient chercher les ados.

TARIFS :

Forfait 6 séances : 25 €

La séance : 5 €

Infos et INSCRIPTIONS
contactes ton anim'